

Le samedi 07 janvier 2006

Depuis le 1er janvier, Abdelkader Belaouini s'est réfugié dans l'église Saint-Gabriel de Poinet-Saint-Charles pour échapper à l'ordre d'expulsion qui pèse contre lui. Photo Armand Trottier

## **RÉFUGIÉ DANS UN PRESBYTÈRE**

**Pas de sursis pour l'Algérien sans statut**

**Laura-Julie Perreault**

**La Presse**

Faisant la sourde oreille à une demande de sa collègue Liza Frulla, la ministre Anne McLellan n'a pas accordé de sursis à un sans-statut algérien réfugié depuis le 1er janvier dans une église de Pointe-Saint-Charles.

Hier, l'Agence des services frontaliers a annoncé à La Presse qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre l'homme de 38 ans, aveugle et diabétique.

Son crime? Jeudi matin, Abdelkader Belaouini ne s'est pas présenté au rendez-vous que l'agence lui avait fixé. Ayant épuisé tous les recours du système d'immigration canadien, il devait être renvoyé ce jour-là aux États-Unis, le pays où il a vécu pendant sept ans avant de demander le statut de réfugié au poste-frontière de Lacolle en mars 2003.

« Nous lui demandons de respecter la loi et de quitter le pays. Il n'est pas un réfugié et le Canada a décidé de ne pas lui accorder sa protection », a dit hier Robert Gervais, porte-parole de l'Agence des services frontaliers. Non seulement les autorités ont rejeté sa demande d'asile, mais elles ont aussi refusé de lui accorder la résidence permanente pour motifs humanitaires. Une évaluation des risques avant renvoi a aussi été négative.

Lueur d'espoir

Mais malgré le mandat d'arrêt et l'ordre d'expulsion qui pèsent contre lui, Abdelkader Belaouini a toujours espoir de pouvoir rester au Canada.

Plusieurs amis et organismes travaillent de concert pour demander au ministre de l'Immigration, Joe Volpe, et à la ministre de la Sécurité publique, Anne McLellan, de lui donner une chance en terre canadienne. Les deux ministres ont le pouvoir discrétionnaire d'intercéder en sa faveur.

Les amis de M. Belaouini comptent aussi invoquer de nouveau des motifs humanitaires pour permettre à M. Belaouini de rester à Montréal. « Si je pars, je vais perdre l'autonomie que j'ai réussi à acquérir ici. Je vais aussi perdre ma dignité », plaide l'Algérien.

Ceux qui le soutiennent craignent notamment qu'il soit détenu s'il est renvoyé aux États-Unis, une éventualité qui pourrait être dommageable pour sa santé déjà fragile. Depuis le 11 septembre 2001, presque tous les ressortissants de pays musulmans sans statut en sol américain sont détenus. Ce fut notamment le cas de Mohammed Cherfi, un autre revendicateur d'asile débouté par le Canada et expulsé vers les États-Unis.

La possibilité d'un renvoi, confie Abdelkader Belaouini, l'empêche de dormir. « Je tremble depuis des jours. Mon diabète est affecté par ce stress », racontait-il hier, assis dans le parloir du

presbytère de l'église Saint-Gabriel, où il vit depuis le premier jour de 2006. Là, il se sent en sécurité. « Ils ne m'arrêteront pas ici », affirme-t-il. La ministre Liza Frulla, qui est députée de sa circonscription, l'a elle aussi rassuré à ce sujet.

Hier, le porte-parole de l'Agence des services frontaliers a confirmé que les représentants de l'agence n'avaient jamais fait d'arrestation dans une église à ce jour. « Mais rien dans la loi ne nous empêche de le faire », précise Robert Gervais.

Au cours de la dernière année, trois familles qui avaient trouvé refuge dans des églises du Québec ont fini par obtenir le droit de résidence permanente. Mais ils ont dû passer plus d'un an dans leur refuge sans mettre le nez dehors.

Abdelkader Belaoui ne se plaint pas de son sort pour le moment. Tous les jours il reçoit la visite d'amis, de supporters, de journalistes. Les uns arrivent avec de la nourriture, les autres viennent lui remonter le moral. « Mais avec mon diabète, je ne peux pas patienter un an. Je dois marcher, sortir dehors », souligne-t-il. Il espère de tout coeur que les ministres entendront sa demande avant le 23 janvier, jour des élections, qui risquent de changer la donne.

En attendant des nouvelles d'Ottawa, M. Belaoui pense jour et nuit aux projets qu'il veut réaliser s'il a la permission de rester au Canada. Ancien athlète de compétition, il veut se remettre au judo. Il aimerait aussi se trouver un emploi dans le télémarketing. « J'aimerais rembourser au gouvernement chaque cent que j'ai reçu en assistance sociale », précise l'homme, qui n'a pas de travail depuis son arrivée au Canada mais qui a fait de nombreuses heures de bénévolat.

S'il reste au Canada, il pourrait aussi retrouver en partie la vue qu'il a perdue il y a 13 ans. Un médecin montréalais aimerait qu'il soit l'un des premiers à expérimenter la vision virtuelle, une technologie médicale de pointe encore au stade expérimental.

© 2006 La Presse. Tous droits réservés.